

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12 ^{eme}
Nom de site		Numéro	T36141
Adresse du site	28, rue de Charenton	Hauteur	R+6 (33.07m)
Bailleur de l'immeuble	Hôpital XV/XX	Destination	Hôpital
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G + réservation antenneaire		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	03/10/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	17/10/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	03/12/2019

Historique et contexte	néant
------------------------	-------

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Ce site contribuera à la couverture du quartier en 2G/3G/4G afin de garantir une qualité, une disponibilité et une continuité de service satisfaisantes.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 20, 120 et 260° ainsi que 3 antennes inactives.		
Distance des ouvrants	3m sous les antennes	Tilts (degrés)	6°
Estimation	20° <1V/m 120° <1V/m - 260° <4V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenneaire	Ce projet consiste à installer 3 antennes panneaux et 3 antennes inactives. 3 fausses cheminées seront créées afin de contenir les 6 antennes.		
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	34.92m (20°) 36.48m (120°) 34.23m (260°)		

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

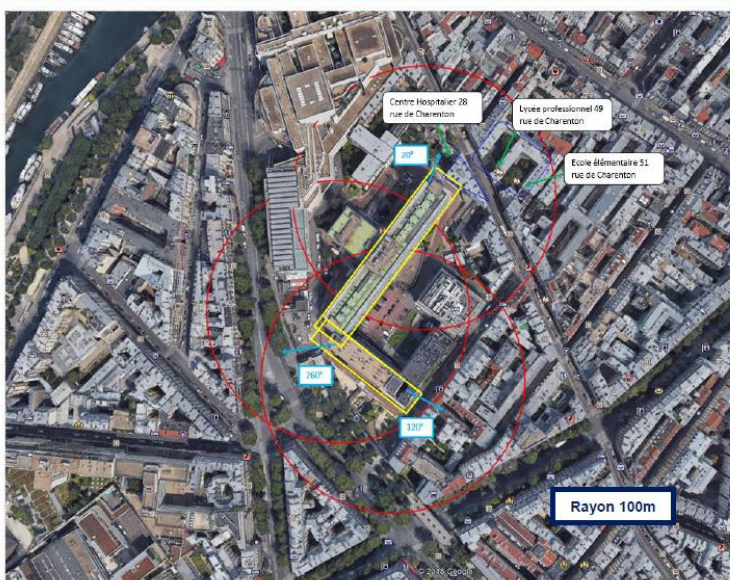
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

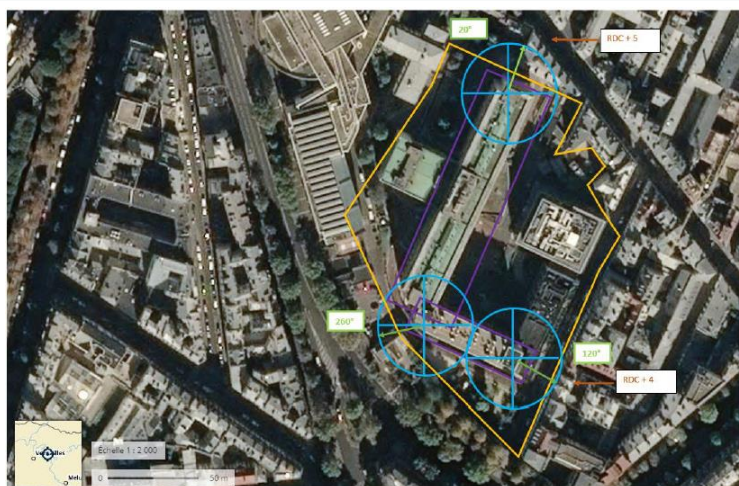
Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
CENTRE HOSPITALIER	28 Rue de Charenton 75012 Paris	R+ 5	Oui	18	Inférieur 1V/m
LYCEE PROFESSIONNEL	49 Rue de Charenton 75012 Paris	R+ 4	Non	44	Inférieur 1V/m
ECOLE ELEMENTAIRE	51 Rue de Charenton 75012 Paris	R+ 4	Non	44	Inférieur 1V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



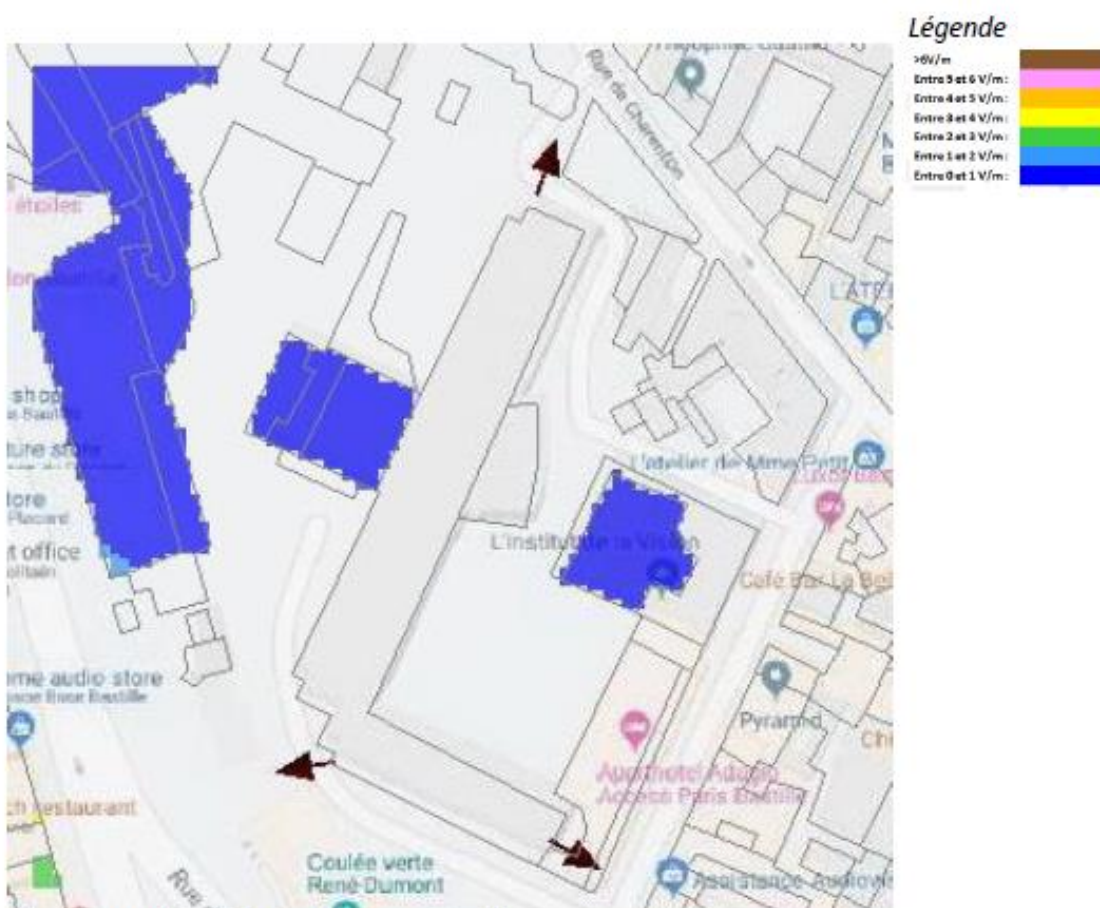
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

c. Azimut 260°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]

[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 20°	Azimut 120°	Azimut 260°
Niveau maximal	entre 0-1 V/m	entre 0-1 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	10,5 m	19,5 m	22,5 m

Les niveaux calculés dans les EPS, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

LE SEUIL DE LA CHARTE EST RESPECTÉ

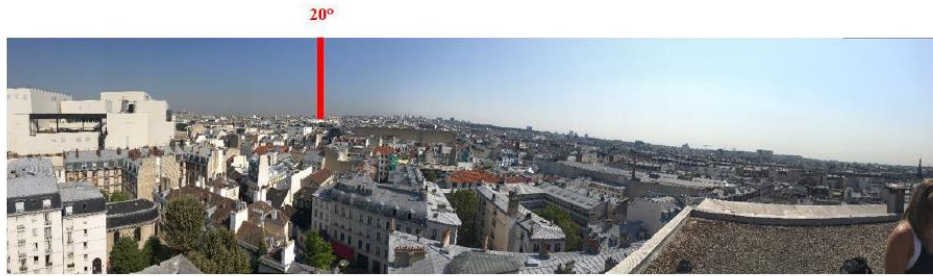
Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des AzimutsAzimut 1 ° :Azimut 2 ° :Azimut 3 ° :